

# **SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Du 07 Août 2017**

Convocations envoyées le deux Août deux mille dix-sept.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance exceptionnelle le sept Août deux mille dix-sept sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

**Étaient présents :**

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard  
CHASTANG Marcel  
DELLA-POLLA David  
GOULT Michel  
PHILIPPOT Daniel  
PHILIPPOT Jean-Noël  
SALOMON Grégory  
VIRELY Jean-Marie.

Mesdames : MUCHERL Monique  
VERRIER Marie-Luce.

**Absent(s) ayant donné pouvoir :** Monsieur de GUITAUT Hugues.

**Absent(s) :** Messieurs BIRAUD Sébastien, GARNIER Bernard (excusé), RENAULT Philippe, Madame PINTER Marie-Thérèse.

**Secrétaire de séance :** Monsieur SALOMON Grégory.

**Monsieur le Maire :**

✚ Ouvre la séance à 20 h 00.

✚ Donne lecture du PV de la séance du 07 Juillet 2017. Messieurs Jean-Marie VIRELY et Grégory SALOMON demandent des précisions concernant la délibération n° 2017-050.

**Ordre du jour :**

**N° 2017-052 – Régularisation de la location de l'ex-cabinet dentaire :**

Monsieur le Maire explique qu'un bail à usage professionnel n'est pas possible pour un an, il est au minimum de six ans.

Deux possibilités :

- Convention locative pour un an.
- Bail à usage professionnel pour six ans.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,** accepte de louer l'ex-cabinet dentaire à Madame Gwénaëlle BREUILLY, ostéopathe, pour un montant mensuel de 250 € hors charges, le temps de mettre en route les travaux du cabinet paramédical et que celui-ci soit fonctionnel, par convention locative du 1<sup>er</sup> Septembre 2017 au 31 Août 2018.

Les seuls travaux réalisés seront l'arasement des raccordements des connexions de l'ancien fauteuil et le nivellement du sol à ce niveau. La cloison séparant la salle de radiographie ne sera pas touchée.

*Vote : Pour 10 – Abstention 1 – Contre 0.*

Annule et remplace la délibération du 07/07/2017.

Déposé en Sous-Préfecture

**Questions diverses :**

⇒ Remise d'un document envoyé par l'Association des Maires de France. Demande d'envoi d'un courrier auprès de la DETR pour confirmation des subventions attendues concernant les travaux de l'église.

⇒ Organisation du Tour de Côte d'Or : des précisions seront apportées suite à une réunion à Dijon le 08/08/17.

⇒ Remarque de Madame Marie-Luce VERRIER sur le retour de dépôt de sacs poubelle sur le hameau de Foux.

**L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 20 h 45.**

Les Conseillers,

Le Maire,  
CHASTANG Marcel